

Les finances de l'Association Mieux Prescrire : bilan de l'année 2009

L'Association Mieux Prescrire (AMP), dont les principales productions sont la revue *Prescrire* et les formations *Prescrire*, clôture chaque année ses comptes le 31 août.

L'AMP est une association sans but lucratif, au sens de la loi française de 1901. Dans une démarche de transparence, elle publie ses comptes annuels dans le numéro de mars de *Prescrire* depuis 1992 (a). Ces informations sont aussi disponibles en accès libre sur le site www.prescrire.org.

Association à activité économique répondant aux normes comptables et fiscales françaises, l'AMP confie la vérification de sa comptabilité à un cabinet

d'expertise comptable et à un commissaire aux comptes.

Une diffusion stable

Le nombre total d'abonnés (diffusion moyenne payante) à *Prescrire* a été de 29 008 lors de l'exercice budgétaire 2008-2009. Ce chiffre est un peu inférieur à celui de 2007-2008, mais supérieur à celui de l'exercice 2006-2007.

La fidélité des abonnés est stable, à un niveau très élevé, signe que *Prescrire* continue de répondre au besoin d'une information solide et indépendante. La proportion d'abonnés pro-

longeant leur abonnement d'une année sur l'autre se maintient à 85 % environ depuis plusieurs années.

Pour l'abonnement à *L'Intégrale Prescrire*, qui permet de bénéficier de l'abonnement à *Prescrire* (dont l'accès au site internet *Prescrire*), de la *Bibliothèque électronique Prescrire*, et qui permet en outre (dans certains cas) de bénéficier de la facilité de paiement par prélèvement mensuel, la fidélité atteint même 95 %. À la date du 31 août 2009, 5 509 abonnés à *Prescrire* avaient opté pour *L'Intégrale Prescrire*.

Formations : un bilan contrasté

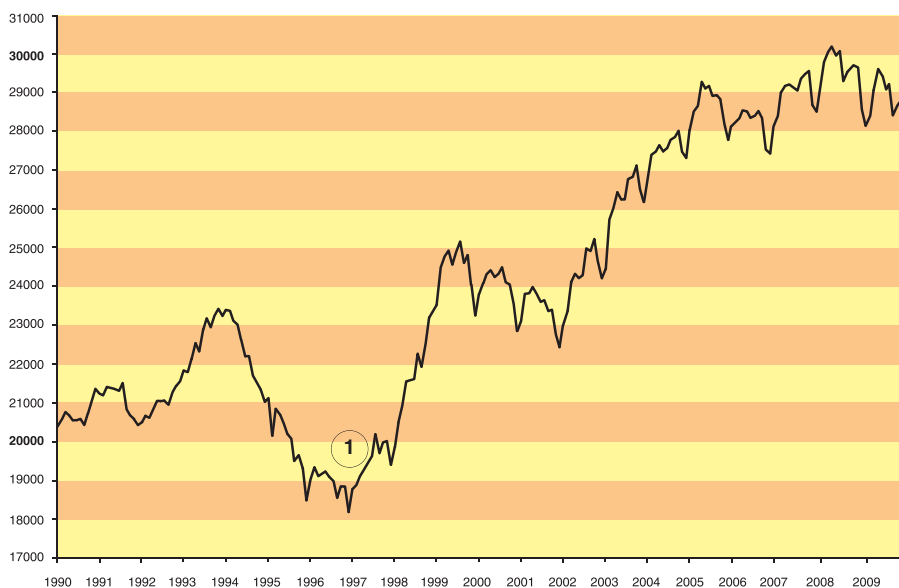
Le *Test de Lecture mensuel Prescrire* est la plus ancienne des formations *Prescrire*. Il permet de mieux mémoriser les données fournies par *Prescrire* afin de les intégrer dans la pratique quotidienne. Depuis 1988, de nombreux abonnés lui sont fidèles. Plus de 70 % des participants à la session 2007-2008 se sont réinscrits pour la session 2008-2009. Au total 3 502 abonnés ont participé au *Test de Lecture mensuel Prescrire* en 2008-2009.

Le succès de la formation *Les Thématiques Prescrire* ne s'est pas démenti : au cours de l'exercice 2008-2009, le nombre de participants à ces tests de lecture thématiques réservés aux abonnés a atteint 4 043 abonnés. 85 % des abonnés qui avaient participé l'an dernier au programme *Les Thématiques Prescrire* ont renouvelé leur inscription.

En 2009, de nombreuses incertitudes sur les obligations de formation permanente des soignants, en France, n'ont toujours pas été levées. Aussi, les abonnés ont manifesté une moindre motivation pour les programmes d'Amélioration des Pratiques Professionnelles (APP), *Enrichir sa Pratique en Continu* et *Enrichir sa Pratique par Thèmes*, qui avaient connu le succès lors de l'année précédente. Les abonnés savent qu'ils peuvent compter sur *Prescrire* pour leur fournir de nouveaux programmes indépendants et de qualité, qui leur permettront, de plus, de satisfaire aux exigences réglementaires, le jour où les autorités auront clarifié la situation.

Au total, les produits comptables ont

Évolution de la diffusion payante de *Prescrire* depuis 1990



1- Cette diminution du nombre des abonnés de 1994 à 1996 fait suite à l'arrêt de la promotion postale pendant 18 mois.

Répartition professionnelle des abonnés à *Prescrire*

PROFESSION	n° 299 septembre 2008		n° 311 septembre 2009	
	nombre	%	nombre	%
Médecins généralistes	14 790	50,0	14 193	49,5
Médecins spécialistes	1 627	5,5	1 494	5,2
Pharmaciens	6 199	21,0	5 858	20,5
Étudiants en médecine	3 618	12,3	3 678	12,8
Étudiants en pharmacie	480	1,6	472	1,7
Firmes pharmaceutiques	236	0,8	205	0,7
Divers (1)	2 595	8,8	2 762	9,6
Total de la diffusion du numéro	29 545	100	28 662	100

1- Professions non encore précisées ; et aussi administrations diverses ; praticiens-conseils Sécurité sociale ; diverses professions de santé ; etc.

AMP : exercice 2008-2009

(du 1^{er} septembre 2008 au 31 août 2009)

L'histogramme ci-dessous représente la prévision initiale de répartition des produits et des charges de l'Association Mieux Prescrire pour son exercice 2008-2009.

Produits (HT) : 8 262 K€

Charges (HT) : 8 581 K€

été globalement conformes aux attentes du budget prévisionnel, les charges légèrement inférieures. La trésorerie générée par l'exercice est donc un peu meilleure qu'attendue, en raison notamment du report de quelques mois de diverses dépenses de promotion.

Toujours des projets

Le lancement du site internet *Prescrire* en anglais, www.english.prescrire.org, ouvert au cours de l'exercice 2008-2009, est le premier signe visible d'un assez ambitieux programme d'investissement dans les nouvelles technologies de l'information.

D'autres développements sont prévus, portant notamment sur un accès en ligne au fonds documentaire *Prescrire* plus facile pour les abonnés, sur des tests de lecture en ligne, etc.

Un nouveau service, "*Infos-Patients Prescrire*" a débuté en 2009. Chaque mois, les abonnés à *Prescrire* bénéficient de trois nouvelles fiches élaborées selon les exigences de qualité et de niveau de preuves de *Prescrire*. Ces fiches sont conçues pour être aisément compréhensibles par des non-professionnels et pour servir d'aide et de support aux abonnés dans leur dialogue avec les patients.

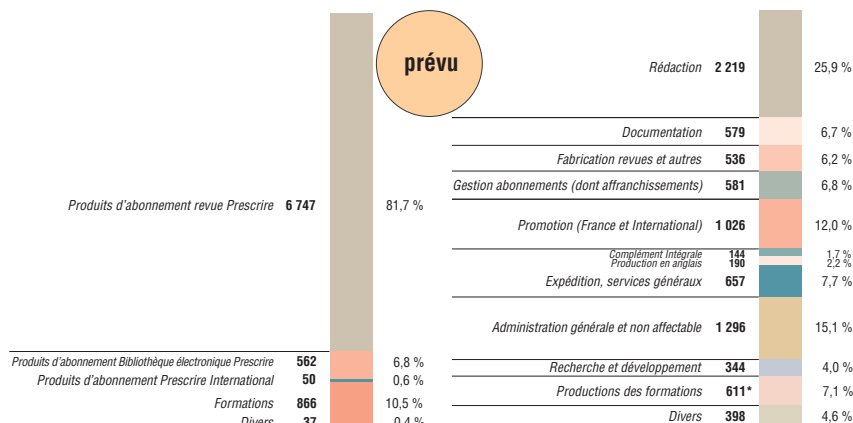
L'indépendance au service des patients

En publiant ses comptes et en pratiquant une gestion rigoureuse de ses ressources humaines et financières, l'AMP répond à l'exigence légitime des abonnés en termes de qualité et d'indépendance. Chaque abonné est invité à manifester cette exigence en signant et en appliquant la charte "Non Merci"... , élaborée par *Prescrire* afin de promouvoir l'indépendance des soignants, au service des patients, en libre accès sur www.prescrire.org

Et ceux qui veulent aller plus loin sont les bienvenus dans l'Association Mieux Prescrire, notamment pour élire leurs représentants au Collège des Lecteurs. Rejoignez les adhérents de l'AMP !

©Prescrire

a- Les chiffres clés de l'exercice 2007-2008 ont été publiés dans le numéro 305 (pages 164-165). Les statuts de l'Association Mieux Prescrire sont en libre accès sur le site www.prescrire.org.



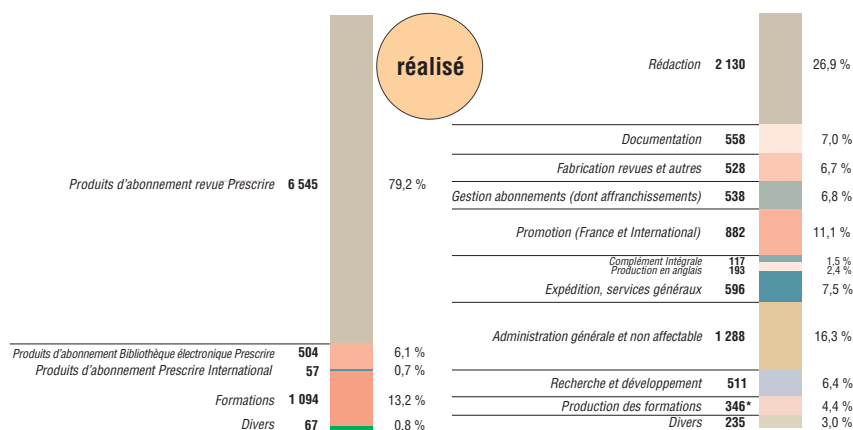
1 K€ = 1 000 €

* Non comptabilisé ici l'apport scientifique et documentaire des textes support des formations.

L'histogramme ci-dessous représente la répartition des produits et des charges de l'Association Mieux Prescrire effectivement réalisés pendant l'exercice 2008-2009.

Produits (HT) : 8 267 K€

Charges (HT) : 7 923 K€



1 K€ = 1 000 €

* Non comptabilisé ici l'apport scientifique et documentaire des textes support des formations.

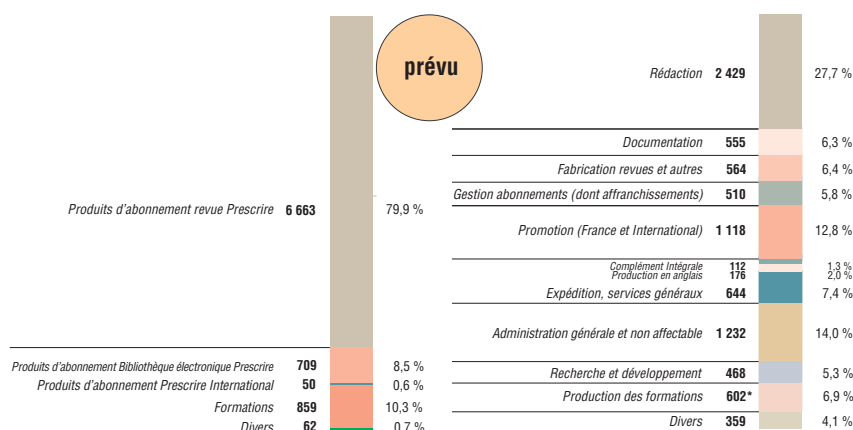
AMP : exercice 2009-2010

(du 1^{er} septembre 2009 au 31 août 2010)

L'histogramme ci-dessous représente la prévision initiale de répartition des produits et des charges de l'Association Mieux Prescrire pour son exercice 2009-2010.

Produits (HT) : 8 343 K€

Charges (HT) : 8 769 K€



1 K€ = 1 000 €

* Non comptabilisé ici l'apport scientifique et documentaire des textes support des formations.